

Bibliothèque municipale

En concertation avec les membres de l'association « le Rayon de soleil » qui animent notre bibliothèque municipale, le conseil municipal a pris une délibération pour supprimer la cotisation annuelle de 12 € demandée aux abonnés de la bibliothèque. Cette suppression sera compensée par une augmentation de la subvention qui passe de 500 € à 800 €.

Ainsi, l'accès à la bibliothèque est simplifié et tous, habitants permanents ou occasionnels, peuvent librement profiter de ce splendide équipement culturel.

Habillage en pierres des box de stockage

Nos employés communaux, Fabien et Jérémy, ont continué le chantier des box en béton, en bâtissant un habillage en pierres. Ils ont utilisé les pierres de l'ancien mur.

Belle occasion d'admirer tout leur savoir-faire ! Félicitations à eux.

Avec les employés



Les travaux finis

si vous souhaitez faire paraître une information dans ce bulletin vous pouvez l'envoyer au secrétariat de mairie. Pour la préparation du bulletin de juillet, date limite de réception le 20 juin 2018.

Contact : mairie.senechas@wanadoo.fr ou 04.66.61.17.78

Des nouvelles du lâcher de ballon...

Après Ella Méjean-Flouret qui a reçu une carte indiquant que son ballon avait été retrouvé près de Gignac, c'est son petit frère Lévi qui en a reçu une de Lattes.

Pas de jaloux dans la famille d'Ella et Lévi ! chacun a réceptionné sa correspondance.

On attend maintenant des retours pour les autres participants.

Etat Civil :

Nous avons appris avec beaucoup de tristesse le décès de :

- Bernard ALARY, le 31 janvier à Martinenches
- Renée FLOURET, épouse ARGENSON le 6 février à Peyremale.

Animations :

Le dimanche 3 juin à midi dans la cour de la salle polyvalente : le comité de restauration de l'église organise un repas tripes ou gardianne (renseignements et réservations au 04.66.61.14.06).

Le dimanche 10 juin à 16h30 : concert en l'église de Sénéchas avec « l'ensemble vocal MELODIE ».

L'arrivée du haut-débit sur le territoire communal

Le 29 novembre dernier, Madame Françoise LAURENT-PERRIGOT, vice-présidente du Conseil départemental, déléguée à l'aménagement du territoire, accompagnée des services du département et des entreprises chargées du projet, a tenu une réunion en mairie de Génolhac pour présenter l'avant-projet sommaire de l'opération de montée en débit (MED) qui va être réalisée par le Département. Madame LAURENT-PERRIGOT a rappelé les principales caractéristiques du réseau départemental haut et très haut débit, WIGARD :

- Financement intégralement pris en charge par le Département,
- Réseau ouvert à l'ensemble des opérateurs d'accès à internet,
- Traitement prioritaire des territoires aujourd'hui les plus mal desservis pour l'accès internet.

Les travaux qui vont être réalisés consistent à déployer un câble de fibres optiques depuis le NRA (central alimenté en fibre optique) situé sur la commune de Génolhac jusqu'aux nouveaux équipements techniques qui seront créés à proximité immédiate de certaines armoires de rues (sous répartitions) téléphoniques. Ainsi, ce sont près de 9000 mètres linéaires de câble de fibres optiques qui seront posés soit en souterrain chaque fois que ce sera possible, soit en aérien sur le réseau électrique ou téléphonique. Les travaux seront réalisés en 2018 et, après un délai réglementaire de 2 mois, les opérateurs pourront utiliser le réseau et ainsi permettre aux habitants de bénéficier du haut ou du très haut débit. Ces travaux concernent les abonnés de Mallenches, Martinenches et l'Amalet.



Le tour de France cycliste passe à Sénéchas

Le samedi 21 juillet 2018, la caravane publicitaire puis les coureurs vont traverser notre commune.

Venant de Bessèges, Peyremale, ils vont remonter la vallée de l'Homol par Rouis, le Clapiès, Martinenches puis Le Pont du Mas, la gare de Génolhac, pour se diriger vers Vialas.

Les routes départementales 156, 134 et 906 seront fermées à la circulation de 13h à 16h environ. Ce même jour, le Comité des fêtes de Sénéchas organise la fête votive du village. Le programme des animations de la journée a été modifié pour s'adapter au passage du Tour de France.

Le centenaire de Marthe Vignes

Née le 11 janvier 1918 sur la commune de Génolhac au hameau de l'Hermet, Marthe Nicolas est venue s'installer à Sénéchas lors de son mariage en 1941 avec Clément Vignes. De cette union naîtront 3 filles : Francine, Michelle et Martine qui lui ont offert une belle descendance.

Marthe, toujours très entourée par sa famille et ses amis, a fêté ses cent ans à la salle polyvalente du village. Les élus et les sénéchassois se sont associés à cette belle fête. Encore bon anniversaire Marthe !



Le point sur le P.L.U

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été arrêté par le conseil municipal le 4 décembre 2017.

Le document a été soumis à l'avis des Personnes Publiques Associées (PPA) pendant 3 mois.

Un commissaire-enquêteur va être nommé par le Tribunal Administratif (TA). Dès que possible vous serez informés par voie d'affichage des dates de l'enquête publique, ainsi que des modalités du déroulement de cette enquête.

Déjà, le PLU est consultable en mairie, sur rendez-vous.

Pendant l'enquête publique, le PLU sera consultable aussi sur le site internet de la commune.